



Metz, le 24 janvier 2020

## Conférence de presse Observatoire de la négociation collective et du dialogue social

**Mardi 28 janvier 2020 – 15h00**

***UD Direccte – Cité administrative, à Metz***

Angélique ALBERTI, directrice de l'unité départementale de la DIRECCTE, participera à la conférence de presse de l'observatoire du dialogue social et de la négociation collective de la Moselle, qui se déroulera dans les locaux de la DIRECCTE à la cité administrative de Metz.

L'observatoire départemental de la négociation collective et du dialogue sociale est une instance composée des organisations syndicales et professionnelles représentatives, et des représentants de la DIRECCTE.

L'observatoire départemental exerce les missions suivantes :

- il établit un bilan annuel du dialogue social dans le département ;
- il peut être saisi par toute organisation syndicale de salariés ou par toute organisation professionnelle d'employeurs de difficultés rencontrées dans le cadre d'une négociation collective ;
- il apporte son concours et son expertise juridique aux entreprises de son ressort dans le domaine du droit social.

La conférence de presse sera l'occasion d'aborder les points suivants :

- Présentation l'observatoire,
- Nouvelles dispositions en matière de négociation collective et état des lieux départemental,
- Calendrier de l'année 2020 : CSE – index égalité professionnel – intéressement – élections TPE.

Plus d'information sur le fonctionnement de l'observatoire départemental : <http://grand-est.directe.gouv.fr/L-observatoire-d-analyse-et-d-appui-au-dialogue-social-et-a-la-negociation-de>

*- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -*

